

JUILLET 2004 I.P.N.S

INFOS Village

ETRICOURT - MANANCOURT

SOMMAIRE

○ **ÉCOLOGIE**

Haies vives

○ **FLEURISSEMENT**

○ **ACTIVITÉS FESTIVES**

Ball-Trap, repas de aînés, fête du 14 juillet, fête communale

○ **IL S'EN PASSE**

État civil, recensement et inscriptions

○ **EN BREF AU VILLAGE**

travaux 2004, enlèvement des obus,

...

○ **MIEUX SE CONNAÎTRE**

Campagnards à mi-temps

○ **HISTOIRE DU VILLAGE**

Suite

ÉCOLOGIE

Haies vives : une barrière Contre le ruissellement

(article paru dans le Courrier Picard du 02 juin 2004)

Jean Pierre COQUETTE, maire de la commune d'Etricourt-Manancourt s'inquiète en constatant la disparition des haies vives séparant les cultures. Refuge pour le gibier et barrière contre les eaux de ruissellement, elles appartiendront bientôt au passé.

« Il y avait une haie fleurie d'aubépines, implantée sur un talus à mi-pente d'un coteau séparant deux parcelles, réserve et rempart naturels depuis plus de 80 ans. Aujourd'hui, il reste quelques souches qui attendent la fin des récoltes, pour certainement finir comme celui qui les a vu naître, sous les assauts d'un bulldozer qui nivellera et refaçonnera ce paysage à la mode d'aujourd'hui. Que se passera-t-il lors des prochaines fortes pluies quand cette barrière naturelle aura disparu ? Alors que l'on pratique la jachère sur des milliers d'hectares, est-il raisonnable de sacrifier un joli site naturel ? Si l'on intègre la notion de rentabilité comme il se doit, le coût de la remise en culture devient absolument faramineux. »



Pour rester dans ce domaine un bref rappel aux propriétaires de friches entraînant une gêne pour les riverains, qu'ils doivent procéder à l'entretien de leurs parcelles avant le 14 juillet.

Contactez-nous

16 Grande Rue

80360 Etricourt-Manancourt

Tél. 03 22 86 83 61

Fax 03 22 86 83 61

REDACTION :

J.P. Coquette, F. Jorda

MISE EN PAGE :

F. Jorda



FLEURISSEMENT



Les travaux qui perdurent dans une partie du village n'incitent pas certains d'entre vous au fleurissement, les vols répétés de coupes et jardinières peuvent aussi en décourager d'autres. Il existe

quelques moyens pour essayer de pallier à ce genre de désagrément : fixer les pots de l'intérieur (par vis et chevilles), sceller les belles coupes ou acheter des plastiques très bon marché. Il est vrai que si nous voulons égayer notre village il n'y a rien de plus beau que des fleurs. Le conseil municipal s'est engagé dans une charte paysagère, vous avez pu remarquer quelques massifs et bacs supplémentaires ainsi que la plantation de talus.

Une équipe de bénévoles (cf photo) que je remercie s'est donnée rendez-vous le 15 mai pour fleurir ces espaces.

Le jury qui visite les villages du canton passera la première quinzaine de juillet pour le concours des maisons fleuries.

BALL-TRAP

En ce début mai le temps était de la partie pour le ball-trap organisé par l'Etriman's Club qui s'est déroulé tout au long du week-end. La phase nocturne a remporté un vif succès et accueilli un vaste public. Nombreux étaient ceux qui sont venus se restaurer en famille, sous le chapiteau ou en plein air ; un parfum de kermesse flottait sur cette sympathique manifestation. Félicitations aux organisateurs !



REPAS DES AINES

Le conseil municipal a accueilli ses aînés le jour de l'Ascension dans une salle des fêtes rénovée autour d'une bonne table dans la gaîté, la bonne humeur et la joie de se retrouver. Honneur aux doyens d'assemblée ! Mme Madeleine Boury 95 ans qui a raccourci son séjour en maison de convalescence après une hospitalisation pour être parmi nous. M André Venet 82 ans, toujours autant passionné par les fleurs et les oiseaux. Merci à tous de votre participation ou de votre aide qui ont fait la réussite de cette journée.



IL S'EN PASSE...

ETAT CIVIL

Bienvenue à Arthur PETIT JEAN et à Charlotte WARGNIER nés le 14 mai et le 4 juin, nous leur souhaitons longue et heureuse vie, toutes nos félicitations aux parents.

~~~~~

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés au cours de ce premier semestre :

- Mme Ducellier Marie Louise le 11 janvier
- M Viltard Denis le 23 mars
- Mme Béguin Georgette le 10 avril
- Mme Lourdel Marie Louise le 26 avril
- M. Barbare Guy le 13 mai.

~~~~~

Souher Samoeil et Ghirgis Emad ont dit oui devant M. le Maire le 17 avril nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.



RECENSEMENT ET INSCRIPTIONS

Les jeunes qui ont 16 ans dans l'année doivent obligatoirement se présenter en mairie pour leur recensement militaire.

Les personnes qui désirent figurer sur les listes électorales de la commune doivent s'inscrire avant le recensement.

Rappel :

Le recensement militaire est une démarche obligatoire.

les garçons nés à partir du 1er Janvier 1980 et les filles nées à partir du 1er Janvier 1983 sont concernés par le nouveau service national.

le jeune qui doit être recensé (ou son représentant légal) doit se présenter en mairie. Une attestation

lui sera remise immédiatement. Cette dernière est indispensable pour l'inscription à des examens et concours soumis à l'autorité publique (brevet, permis de conduire etc. ...).

cette démarche doit se faire dans le courant du trimestre où les jeunes gens atteignent 16 ans.

pièces à fournir

- carte nationale d'identité ou tout autre document original prouvant la nationalité française

- livret de famille des parents.

démarches : en mairie (service d'état civil) ou à la Maison du Citoyen

FETE DU 14 JUILLET

Comme chaque année des jeux et distributions de friandises marqueront la fête nationale ! Cette manifestation se déroulera à partir de 15 heures place de la salle des fêtes. Le verre de l'amitié sera offert par la municipalité en clôture. Enfants et adultes sont attendus nombreux !

FETE COMMUNALE

Notre fête communale cette année se déroulera les 17, 18 et 19 juillet.

La soirée du samedi est surtout réservée aux jeunes, ce qui n'empêche pas les moins jeunes de participer en allant prendre une consommation. Le dimanche après midi un orchestre plus traditionnel animera le thé dansant. Le lundi vers 17 heures les enfants se verront offrir des tours de manèges.

Il est difficile de garder les traditions, dans les années 50/60 nous avions 3 fêtes sur la commune, il en reste une seule qu'il faut aider en accordant une subvention aux forains qui font de moins en moins de chiffre d'affaire dans notre commune, alors que d'autres villages plus petits que le nôtre ont su la perpétuer grâce à leur participation leur esprit d'unité et de clocher, mais il est vrai que nous, nous en avons deux !

TRAVAUX 2004



Depuis janvier les tranchées envahissent notre village. Les délais prévisionnels pour l'enfouissement des lignes électriques sont dépassés, mais l'effacement complet des réseaux de la rue du Pourchain à l'église nécessite beaucoup de temps pour le raccordement des particuliers. Il faut être patient, après ceux-ci commenceront ceux de la place en automne.

ENLEVEMENT DES OBUS

Sauf urgence les obus sont enlevés deux à trois fois par an. Les personnes qui en découvrent doivent les signaler en mairie, tout en donnant l'emplacement exact pour qu'il soit facile aux démineurs de les retrouver. Le mieux est de les repérer par un jalon.

CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES

La procédure de reprise des concessions à perpétuité qui sont à l'abandon est très contraignante, de ce fait le conseil municipal a délibéré, pour que les futures concessions aient une durée de 50 ans renouvelable.



REMISE A JOUR DU CADASTRE

Comme chaque année le géomètre principal se rendra dans la commune courant août afin de constater les changements bâtis (constructions neuves, additions de construction, démolitions) qui rendent nécessaire la mise à jour du plan cadastral.

ABRI BUS

La commune a remplacé l'abri bus devant la salle des fêtes au printemps 2003, celui-ci est resté propre jusqu'en mai de cette année. Des graffitis commencent à apparaître, j'ai averti par affichage qu'une plainte était déposée en gendarmerie pour dégradations de bâtiment, les coupables seront poursuivis. Il est déplorable de constater le manque de respect chez certains jeunes pour les biens publics.

RENTREE SCOLAIRE



Comme vous le savez les enfants du primaire seront scolarisés à Moislains, ceux de la maternelle resteront dans notre commune. Tous auront la possibilité de rentrer chez eux pour le déjeuner ou d'aller à la cantine de Moislains, une navette fera le circuit, matin, midi et soir jusqu'à l'achèvement des travaux du RPC. Ensuite quand toutes les classes seront regroupées, le circuit du midi sera supprimé. Les horaires pour la rentrée de septembre seront affichés aux panneaux ainsi que le tarif du repas.

TRI SELECTIF

Une distribution de sacs jaunes a été organisée, les personnes qui en utilisent beaucoup peuvent toujours s'en procurer en mairie.



Ce tri permet de limiter le coût du traitement de nos ordures ménagères, il doit se faire à domicile, certains ont pris la mauvaise habitude de trier aux conteneurs et d'abandonner ce qui ne leur est pas destiné, l'employé communal a bien d'autres tâches que celle qui consiste à ramasser les ordures.

UN ETE CALME

Les beaux jours reviennent avec de belles soirées en perspectives que beaucoup passeront à l'extérieur, c'est le moment d'en profiter! N'oubliez pas pour autant que les bruits peuvent se transformer en nuisances sonores pour les proches voisins et que l'été n'est pas synonyme de vacances pour tout le monde. Les jeunes sont priés d'organiser leurs rassemblements nocturnes à des endroits où ils n'occasionneront pas de gêne (terrain de foot par ex.). Je vous souhaite un très bon été, au calme bien sûr!

JEUNES, LYCEENS ET ETUDIANTS...

(courrier envoyé par le Président de l'association La Colombe)

L'association " La Colombe du 50 ème " franco-allemande dont le but est de :

- Développer les échanges et les liens d'amitié d'une part entre les communes de Maurepas-Leforest et Erbes-Budesheim et d'autre part entre le canton de Combles avec la communauté de communes d'Alzey.-
- Permettre la découverte et la connaissance de nos richesses : patrimoine, tourisme etc...

- Contribuer par nos échanges à la construction d'une Europe fraternelle et pacifique.

Dans cette perspective un premier échange va avoir lieu du 17 au 24 juillet 2004.

Des jeunes adolescents allemands, accompagnés d'adultes viennent pour faire connaissance avec notre jeunesse.

Nous vous demandons d'informer vos administrés qu'un premier contact aura lieu le samedi 17 juillet 2004 à 15 heures à Maurepas- Leforest.

Pour tous renseignements : Tel-fax 03 22 85 30 14

CAMPAGNARDS A MI-TEMPS

A l'heure où notre village attire de plus en plus de parisiens, M et Mme Caron passent le Week-end dans leur petite résidence secondaire d'Etricourt-Manancourt.

C'est en 1975, après un petit héritage maternel, que M Caron (métallier, serrurier aujourd'hui retraité) et Mme Caron (employée administrative, retraitée) ont décidé d'investir dans la pierre, une tradition familiale venue de leurs parents.

Ils habitent Argenteuil à quelques pas de Paris.

Avec ce petit pécule, ils décident d'investir aux alentours d'Amiens qui n'est qu'à 1H40 de Paris, ce qui leur semble idéal et qui plus est, les rapproche de leurs racines que sont le Nord et le Pas de Calais.

Ils craqueront pour une maisonnette d'environ 30000 Francs. Certes, on ne la voyait qu'à peine derrière ses grandes herbes et orties, mais elle cachait déjà son charme. Même l'allée de pierre a été une découverte par la suite, recouverte de terre et de broussailles. M Caron se souvient du nombre phénoménal de clous qu'il trouvait partout.

Le week-end et les vacances à la campagne sont l'idéal pour Mme Caron qui a toujours aimé vivre dans notre village entourée d'abord de ses enfants mais aussi par la suite de ses petits enfants.

Toute la famille adore y venir. D'ailleurs, leur fille s'y est installée pendant sa période d'études d'orthophoniste. Elle en a profité pour faire son stage pratique dans notre école maternelle.

Mme Caron se souvient, oh combien le village était animé ! Quel plaisir de se retrouver avec voisins et amis "chez Huguette", là où on vendait de tout... du chausson au fameux maroille. Et puis il y avait le banc, ce fameux banc où on s'essayait et papotait dans l'épicerie. L'accueil y était toujours bon. Huguette n'oubliait jamais le petit bonbon pour les enfants, en appelant les jeunes filles "ma poule", ce qui n'était pas toujours pour leur plaisir.

M Caron se souvient même avoir avec M Cassel, aidé une vache à véler.

M et Mme Caron n'ont que de bons souvenirs du village : la cueillette des mûres, les ballades, la visite aux poules d'eau du canal. Par temps de pluie, la famille partait pour le "chemin des limaces" (vers le canal) où tous s'amusaient à compter les gastropodes par catégories de couleurs. Par beau temps, avec les enfants, la balade se prolongeait

jusqu'au silo pour plonger et se rouler dans l'esturgeon.

Et puis, surtout, il y a "l'odeur du village".

Leur meilleur souvenir restera toutefois la relation d'amitié avec Emilia Coquelle, leur voisine (qui nous a malheureusement quitté voici bientôt un an). Une amitié au point d'avoir découpé le grillage entre les deux jardins pour faciliter les visites. Le couple a toujours apprécié l'accueil que leur ont réservé les voisins dès leur arrivée. Au début, notamment, alors qu'ils n'avaient ni chauffage ni électricité, ceux-ci venaient leur fournir de quoi se chauffer et s'éclairer.

Mme Caron se sent décontractée à la campagne... pas besoin de grandes toilettes pour sortir de chez soi, « on ne te juge pas à la façon de t'habiller, c'est pas comme sur Paris ».

Nos retraités regrettent que le mode de vie actuel rende les gens plus distants et indifférents et aussi la modernisation de l'agriculture qui tout doucement fait disparaître les sentiers et chemins de promenades.

Ainsi, quand on parle d'Etricourt-Manancourt en famille, chez les Caron, cela prend tout son sens. ça fait partie de leur vie.

M et Mme Caron sont des gens simples, discrets avec le coeur sur la main et qui savent s'ouvrir à vous. Ils sont toujours aussi amoureux l'un de l'autre mais le sont aussi du village.

Bientôt ils souffleront ensemble les 30 bougies du bonheur passé à Etricourt-Manancourt avec tous leurs souvenirs.

Et si par hasard, vous croisez dans la rue, un monsieur au chapeau de paille qui promène son chien, n'oubliez pas de le saluer, c'est M. Caron...

HISTOIRE DU VILLAGE (seconde partie) ...**ORIGINES DU VILLAGE DE MANANCOURT**

Le nom de Manancourt viendrait d'une charte de Lothaire de l'année 983 ou l'on cite la terre de Manancourt sous le nom de Villam Manencurtem. En 1243 : Manencort. Ce nom pourrait dériver du roman : « Manand » et « Curtis » : vasseaux.

A l'origine, Manancourt, dès 1106, avait le titre de paroisse, et les droits « d'autelage »⁽¹⁾ appartenaient à l'abbaye de Mont Saint Quentin, qui en ristournait la moitié aux curés desservant l'église de Manancourt et la succursale d'Etricourt.

Le 1er seigneur connu est Thomas de Manancourt, en 1106.

En 1189, Baudouin 1er, abbé du Mont Saint Quentin, signe une transaction pour les bois de l'Echelle ⁽²⁾. En 1423, Pierre, seigneur de Manancourt, cède LX

journeaux de terres, au terroir de Moislains, à l'église de Mont Saint Quentin. (A partir de 1249, on ne trouve plus trace de cette famille qui est éteinte).

... En 1302, le seigneur du domaine était Pierre de Boucly, cité dans un acte d'ensaisinement ⁽³⁾ du fief de l'Echelle (dépendant de Manancourt) qui dépendait lui-même de la Commanderie des Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem d'Eterpigny ⁽⁴⁾.

En 1529, Manancourt (et Heudicourt) appartenait à Arthus, seigneur de Habarçq (Pas de Calais actuel) dont la fille, veuve de Vaurin, les transporta à son 2ème époux, Jean d'Estourmel, célèbre famille picarde (possesseur jusque récemment du château de Suzanne, près de Bray).

En 1562, c'est Paul de Folleville qui est

seigneur de Manancourt, il avait comme armoiries 'd'or à la bordure de gueules » (c'est à dire : sur un bouclier doré avec bordure rouge, trois écussons bordés de rouge (figurant des fourrures). (Ces Folleville, de Manancourt, acquérèrent une grande fortune et un titre de marquisat ⁽⁵⁾ : ils figureront sur la liste de la noblesse dressée par les Etats Généraux de 1789.)

(à suivre...)

(1) Revenus des baptêmes, mariages, enterrements, dons etc...

(2) D'après Colliette - Mémoires pour servir à l'histoire du Vermandois, I, 215.

(3) Acte reconnaissant le nouvel acquéreur, pour le mettre en possession.

(4) Dossiers de la commanderie, aux Archives nationales à Paris, cote S.5222.

(5) Titre du seigneur chargé de la garde d'un territoire frontrière.

Site Internet

<http://etricourt.free.fr>